

**Dix-neuvième réunion (PC19) du Comité des Participants du
Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)
Arlington, VA, États-Unis ; 17 – 19 mai 2015
Résumé des coprésidents**

Chers Membres du Comité des Participants et Observateurs,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la tenue à Arlington en Virginie aux États-Unis de la dix-neuvième réunion (PC19) du Comité des Participants du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) du 17 au 19 mai 2015.

Une centaine de représentants de gouvernements, de populations autochtones tributaires des forêts et d'autres organisations de populations forestières, d'organisations internationales et non gouvernementales ainsi que du secteur privé ont pris part aux réunions.

Tous les documents, présentations, résolutions et ce résumé se trouvent sur le site du FCPF à <https://www.forestcarbonpartnership.org/PC19>. Les photos sont disponibles sur www.flickr.com/photos/fcpf.

Veillez trouver ci-dessous les principales conclusions, également disponibles en anglais et en espagnol.

Compte-rendu sur les avancées depuis la PC18

- L'équipe de gestion (FMT) du FCPF a présenté [les avancées depuis la PC18](#). Les Participants ont salué les principaux résultats obtenus depuis la PC18 :
 - Signature de subventions pour la préparation d'un montant total de 31,8 millions de dollars et décaissement de 7,5 millions d'USD depuis la PC18;
 - Signature de 8 accords supplémentaires de subvention pour la préparation;
 - Achèvement de 3 autres rapports d'avancement à mi-parcours ;
 - Le gouvernement de la Finlande a rejoint le Comité des Participants depuis le mois de février 2015 ;
 - Adoption par le Fonds vert pour le climat d'un cadre de mesure de la performance qui sera documenté par le Cadre méthodologique du FCPF ;
 - Potentiel d'extension du pipeline du Fonds Carbone au-delà des 11 notes actuelles d'idées sur le programme de réduction d'émissions (ER-PIN) ; 9 pays supplémentaires ont présenté des idées préliminaires lors de la réunion du Fonds carbone (CF12) en avril 2015 ;
 - Tentative d'élever le niveau de discussions sur la REDD+ en incluant les ministères des finances ;
 - Recrutement de personnel supplémentaire.

- Les Participants et les Observateurs ont noté avec satisfaction les avancées indiquées par la FMT depuis la PC18, en particulier en ce qui concerne le personnel supplémentaire à la FMT et l'engagement des ministères des finances afin d'intégrer pleinement la REDD+ dans les interactions entre la Banque mondiale et les pays.

Compte-rendu du Programme ONU-REDD et du Programme d'investissement forestier

Des représentants du Programme ONU-REDD et du [Programme d'Investissement Forestier](#) ont présenté les derniers développements de leurs initiatives respectives.

Cadre d'évaluation de la préparation : préparer les revues des R-Packages

La PC12 a défini les objectifs, la portée, le processus d'évaluation et le processus d'approbation du R-Package ([Résolution PC/12/2012/1](#)). En conséquence, le R-Package est un instantané des avancées d'un pays en fonction de sa situation particulière, sachant que le renforcement des capacités se poursuit au-delà de l'étape du R-Package. L'élément central du processus d'évaluation est une autoévaluation par de multiples parties prenantes du Pays REDD. Le Cadre d'évaluation de la préparation a été adopté par le CP en mars 2013 (PC14). Une approche structurée et systématique (ensemble commun de sous-composantes, de critères et d'indicateurs contenu dans le Cadre) et un examen effectué par un panel consultatif technique du processus d'autoévaluation permettent d'en garantir l'exhaustivité et la cohérence. D'autres directives sur le processus d'examen du R-Package ont été présentées lors de la PC18 en novembre 2014.

La préparation et la présentation par la RDC du premier R-Package ont été l'occasion d'examiner le Cadre d'évaluation de la préparation et le processus pour les futurs R-Package. Les Participants :

- Ont noté que la préparation du R-Package n'est pas une fin en soi mais une étape importante permettant de faire un bilan, d'évaluer les progrès, d'identifier toute lacune et tout besoin et de générer des commentaires et des directives ;
- Ont réitéré que la valeur inhérente du R-Package est l'autoévaluation participative et intégratrice, impliquant de multiples parties prenantes. Les Participants ont apprécié l'autoévaluation transparente et honnête de la RDC y compris l'élaboration d'un plan de travail indiquant les priorités et le budget. Les Participants ont encouragé les autres pays à appliquer la même approche lors de la préparation de leur R-Package.
- Ont réitéré l'utilité de l'application du Cadre d'évaluation de la préparation à mi-parcours et ont encouragé les Pays REDD à continuer de le faire ;
- Ont soulevé des questions sur le Cadre d'évaluation et le processus pour les futurs R-Packages notamment sur :
 - L'apport de conseils par la FMT et la Banque aux Pays REDD sur l'application du Cadre d'évaluation de la préparation et le processus, y compris à mi-parcours, et la préparation et la présentation de l'autoévaluation d'un pays (y compris la pertinence des notes de couleur) au CP ;
 - La procédure d'examen des R-Package, y compris la composition du TAP et les moyens d'intégration rationnelle de la discussion sur les R-Package aux futures réunions du CP afin d'avoir une ample discussion tout en gérant les réunions de façon optimale ;
 - Le lien entre le R-Package et le processus global de préparation, en particulier en ce qui concerne la soumission du rapport à mi-parcours et le développement du programme de réduction d'émissions pour le Fonds Carbone du FCPF.

R-Package de la République démocratique du Congo (RDC)

Lors de cette réunion, les efforts entrepris par la RDC et ses avancées ont été salués. La nouvelle législation en cours de préparation sur les droits des peuples autochtones a aussi été jugée encourageante. Dans ce contexte, le CP a adopté une résolution 1) approuvant le R-Package de la RDC et 2) encourageant la RDC à poursuivre son processus de préparation et à mettre en œuvre le programme de travail notamment en mettant à jour la stratégie nationale de REDD+ (y compris l'intégration des plans provinciaux) ; en renforçant les dispositifs institutionnels de coordination et de mise en œuvre efficace des activités de REDD+ ; en établissant un mécanisme de rétroaction et de règlement des doléances ; en finalisant le registre national ; en rendant compte de l'utilisation des fonds de préparation pour la REDD+ du FCPF ; en exécutant le plan de communication et de participation, y compris par le renforcement de la divulgation des informations au niveau local et la participation concrète des parties prenantes pertinentes telles que les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes, et en avançant sur l'élaboration du niveau de référence.

De plus, le CP a encouragé la RDC à prendre en compte les questions soulevées par l'expert du TAP et les questions suivantes soulevées lors de la réunion :

- Progresser sur les réformes liées à la REDD+ incarnées dans la Matrice de gouvernance économique, à savoir sur la planification territoriale et le régime foncier ;
- Mettre en œuvre le décret 14/018 du Premier Ministre (2 août 2014) établissant les procédures d'allocation de concessions forestières aux communautés locales ;
- Poursuivre les efforts de résolution des problèmes de gouvernance forestière y compris de l'exploitation forestière illégale et
- Poursuivre les efforts et faire des progrès en matière de droits des peuples autochtones, notamment par des approches innovantes telles qu'un processus de cartographie participatif, le cas échéant.

Le CP a demandé à la RDC de rendre compte au CP de son processus de préparation et de ses avancées, y compris la mise en œuvre du programme de travail, conformément à la Section 6.3 (b) de la Charte et de la notification périodique définie dans le Cadre de suivi et d'évaluation. Le cas échéant, la RDC doit inclure dans cette notification régulière des informations indiquant comment elle a pris en compte les problèmes identifiés ci-dessus.

Rapports d'avancement à mi-parcours assortis de demandes de financement supplémentaire

- Le [Mexique](#), la [République du Congo](#) et le [Vietnam](#) ont présenté un rapport d'avancement à mi-parcours sur leur préparation nationale à la REDD+, assorti d'une demande de financement supplémentaire. Le CP a alloué un financement supplémentaire de 5 millions USD à chaque pays pour appuyer son processus de préparation.
- Les Participants ont félicité les trois pays pour le travail accompli, la qualité de l'information fournie ainsi que la transparence et la clarté des rapports à mi-parcours.
- Les Participants ont accueilli avec intérêt les enseignements tirés dans chaque pays et ont encouragé

les pays à partager leur expérience pour le bénéfice d'autres pays REDD+.

Mesure de suivi :

- Les Participants ont encouragé chaque pays à prendre en compte les questions suivantes soulevées par le CP pendant la suite de leur préparation :

Mexique

- En ce qui concerne les subventions supplémentaires du FCPF pour la préparation :
 - Les populations autochtones et la société civile d'Amérique latine et des Caraïbes ont recommandé au Mexique d'attribuer 20% du financement supplémentaire à la poursuite du renforcement de la participation de la société civile et des peuples autochtones, en prenant en compte l'égalité des sexes et les jeunes ;
 - La FMT a clarifié que le document sur le financement supplémentaire rédigé par la Banque mondiale, en qualité de Partenaire à la mise en œuvre, fournira les détails sur les activités proposées au financement à l'aide des fonds supplémentaires et sera divulgué conformément à la Politique d'accès à l'information de la Banque mondiale ;
 - Compte tenu de l'approche de paysage intégré pour la REDD+ au Mexique, le CP a recommandé que le Mexique poursuive ses efforts de coordination multisectoriels lors de la mise en œuvre de la subvention de la préparation avec le financement supplémentaire ;
- En outre, le CP invite le Mexique à poursuivre la promotion d'un processus participatif et intégrateur pour concevoir le système national de sauvegardes sur la REDD+, reconnaissant qu'aucun financement en cours du FCPF n'est utilisé pour financer ce système.

République du Congo

- Examiner comment impliquer les secteurs pertinents en plus du secteur forestier dans les dispositifs institutionnels de la REDD+, en particulier le Comité national de la REDD+, et promouvoir le dialogue intersectoriel ;
- Fournir des informations sur une vision à long terme de renforcement des capacités du secteur forestier ; on
- En ce qui concerne le développement des options stratégiques nationales de REDD+, prendre en compte la planification territoriale nationale et les mesures contre les risques de fuites ;
- Élaborer un mécanisme de rétroaction et de règlement des doléances ;
- Poursuivre les efforts d'implication dans le processus de REDD+ des peuples autochtones, des communautés locales et d'autres parties prenantes essentielles, en accordant une attention spéciale aux femmes et
- Poursuivre le processus de concertation y compris au niveau provincial et, le cas échéant, garantir que les informations circulent entre les niveaux national et provincial.

Vietnam

- Continuer à améliorer la coordination des activités appuyées par différents partenaires au développement, en particulier concernant le financement du programme de réduction des émissions proposé au Fonds Carbone. S'appuyer sur l'important leadership gouvernemental pour la REDD+ à cet égard ;
- Poursuivre le travail important sur le régime foncier ;
- Adopter une perspective élargie et intégrée pour la préparation du R-Package en considérant l'appui de tous les partenaires et les avis des parties prenantes et en utilisant le Cadre d'évaluation de la préparation du FCPF pour évaluer les progrès.

Proposition budgétaire pour l'AF16

La FMT [a présenté](#) la situation budgétaire de l'année fiscale 2015 (AF15) et la proposition budgétaire de l'AF 16 (voir la [Note 2015-1 de la FMT](#)). Les comptes définitifs de l'AF15 seront fournis dans le cadre du Rapport annuel de l'AF15 avant la PA8/PC20. Le CP a adopté une [résolution](#) approuvant le budget de l'AF16. Les principaux aspects abordés sont les suivants :

- La FMT a clarifié que l'appui méthodologique aux Pays REDD prévu dans le budget du Fonds de préparation est disponible pour tous les Pays REDD y compris ceux qui ne participent pas au Fonds Carbone ;
- Le CP a accueilli avec satisfaction les récents recrutements à la FMT et pris note des explications de la FMT concernant la sous-utilisation budgétaire prévue pour l'AF15.

Mesures de suivi :

- La FMT intensifiera ses efforts pour traduire les besoins des Pays REDD dans le prochain budget ;
- La FMT fournira des directives simples sur l'appui disponible aux Pays REDD.

Situation du Programme de renforcement des capacités des peuples autochtones / des OSC

La FMT a fait le point sur la [situation du Programme \(CBP\) de renforcement des capacités des populations tributaires de forêts et des Organisations de la société civile \(OSC\) du Sud](#). Les progrès réalisés de la Phase 1 du Programme ont été présentés et bien reçus. Concernant la Phase 2, la présentation a inclus : (i) un rapport sur les avancées en matière de traitement interne des 3 séries de subventions régionales (2 par région) ; un résumé des étapes suivies pour aider les organisations bénéficiaires à se préparer à la mise en œuvre des subventions, pour laquelle ces organisations doivent remplir les obligations techniques et fiduciaires de la Banque mondiale et (iii) une présentation des prochaines étapes.

Les Participants ont noté que la transition entre la Phase 1 et la Phase 2 a pris plus longtemps que prévu et ont accueilli avec intérêt la proposition de la FMT de coopération avec les parties prenantes à l'intérieur comme à l'extérieur de la Banque mondiale pour progresser dans la préparation et l'approbation des subventions durant la Phase 2.

Les critères complets d'éligibilité pour appuyer les organisations des pays membres du FCPF doivent encore être définis mais la FMT a réitéré un point déjà mentionné dans une note préalable de la FMT et dans les discussions avec le PIF : les organisations de pays REDD qui bénéficient du Mécanisme de subventions dédié du Programme d'investissement forestier (PIF) ne sont pas éligibles à l'appui du CBP. Il s'agit de garantir la coordination entre le Mécanisme de subventions dédié du PIF et le CBP et de

veiller à ce que le plus d'organisations et de pays possibles puissent bénéficier du Mécanisme dédié et du CBP tout en évitant les duplications de bénéficiaires dans le cadre des deux programmes.

L'Observateur représentant les OSC du Nord, au nom de tous les Observateurs des peuples autochtones et des OSC du Fonds de préparation, a proposé qu'un montant à hauteur de 180,000 USD, provenant des fonds réservés aux déplacements de ces observateurs pour assister aux réunions, soit réassigné pour soutenir les activités liées à la préparation du CBP. La FMT a promis d'examiner cette proposition après la PC19 et d'indiquer si une telle réaffectation est possible et quels types de dépenses peuvent être financés conformément aux politiques et aux procédures de la Banque mondiale. La FMT a aussi proposé de fournir des mises à jour trimestrielles aux membres et observateurs du CP intéressés par les avancées de la Phase 2 du CBP.

Le point sur l'évaluation du FCPF

La FMT a fait le point sur la deuxième évaluation du FCPF qui aura lieu en 2015. Les Participants ont indiqué que tout doit être fait pour inclure au moins deux pays par région dans cette évaluation. La FMT soulèvera ce point lorsque les consultants effectuant l'évaluation seront prêts et en discussion avec le Comité de supervision. La FMT a souligné les éventuelles implications en termes de budget et de temps d'un ajout de pays. Ces points seront discutés lorsque l'équipe de consultants présentera le rapport initial et la méthodologie d'évaluation.

Prochaines réunions

- Prochaine réunion du Fonds Carbone (CF13) : la semaine du 12 octobre 2015, probablement en Europe. Les dates et le lieu exacts seront annoncés sous peu.
- Prochaine réunion du CP et de l'Assemblée des Participants (PC20 et PA8) : la semaine du 2 novembre 2015, provisoirement prévue au Guatemala. Les dates et le lieu exacts seront annoncés sous peu.

Observations finales

Au terme de cette réunion, nous souhaitons exprimer notre gratitude pour le travail accompli et la collaboration de tous les Participants et Observateurs à la PC19. Le premier R-Package a été approuvé par le Comité des Participants lors de cette réunion. La réunion a été l'occasion de discussions franches et ouvertes ; des enseignements ont été tirés pour le profit de nombreux pays et représentants du CP. Comme il a été souligné pendant la discussion, une étape majeure a été franchie pour la préparation de la République démocratique du Congo et la réalisation des objectifs du FCPF.

Les trois autres rapports d'avancement à mi-parcours – du Mexique, de la République du Congo et du Vietnam – ont démontré l'engagement solide des Pays REDD envers leurs programmes de préparation et les actions sur le terrain. Nous espérons que cette dynamique encouragera d'autres Pays REDD+ et apportera des enseignements précieux contribuant à l'apprentissage Sud-Sud.

Nous avons aussi entendu les derniers développements sur plusieurs aspects, en particulier la situation du Programme de renforcement des capacités des peuples tributaires des forêts et des OSC du Sud. Les progrès de la Phase 1 ont été bien reçus tandis que la transition entre la Phase 1 et la Phase 2 a pris plus longtemps que prévu. Nous nous réjouissons des progrès attendus de la Phase 2 sur la base de la

proposition présentée par la FMT et des suggestions du CP et des Observateurs qui seront examinées par la FMT.

Une session d'échange de connaissances sur les outils d'aide à la décision a illustré le fait que le FCPF facilite l'accès aux dimensions techniques de la REDD+ à de nombreux pays.

Alors que les chefs de file en matière de REDD+ se concentrent sur les prochaines négociations à Paris, les progrès solides notés lors de la PC19 illustrent le pouvoir et le potentiel de la REDD+.

Veillez contacter la FMT à fcpfsecretariat@worldbank.org pour toute question.

Cordialement,

Margaret Athieno Mwebesa, Ouganda au nom des Pays REDD Participants,

et

Michael Bucki, Commission européenne au nom des Bailleurs Participants